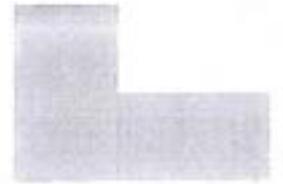




RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



**AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A
CARACTERE PERSONNEL (APDP)**

**RELANCE DU DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
ET DE PRIX (DRP)**

POUR

BON A LANCER

**LA PASSATION PAR ACCOR-CADRE A BON DE COMMANDE
DU MARCHES DE SERVICES :**

**SURVEILLANCE ET GARDIENNAGE DU BATIMENT DE
L'AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE
PERSONNEL (APDP)**

Août 2023

Sommaire

Première partie : Procédures de demande de renseignements et de prix ;

Section 0. Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Section I. Règlement particulier de la demande de renseignements et de prix (RPDRP) ;

- Sous-section A. : Instructions aux candidats (IC)
- Sous-section B : Données particulières de la demande de renseignements et de prix (DPDRP)
- Sous-section C : Critères d'évaluation et de qualification
- Annexe A - Liste des pièces et documents constitutifs de l'offre

Section II. Formulaires de soumission

Partie III. Marché

Section III. Cahier des clauses environnementales et sociales

Section IV. Formulaires du marché

BON À LANGER

REPUBLIQUE DU BENIN

Rue 6.076 « Aadjèdo, Immeuble El MARZOUK Joël »
01 BP :04837 Cotonou
+229 21 32 57 88 / 69 55 00 00
contact@apdp.bj
IFU : 4201810471821
www.apdp.bj



AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

MARCHE DE SERVICES

RELANCE DU DOSSIER DE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX

ÉMIS LE : ...⁴⁰ AOUT 2023



POUR

**ACCORD-CADRE A BON DE COMMANDE POUR LA SURVEILLANCE ET
LE GARDIENNAGE DU BATIMENT DE L'AUTORITE DE PROTECTION DES
DONNEES A CARACTERE PERSONNEL (APDP)**

REFERENCE DE LA DRP : S_APDP_75223

SOURCE DE FINANCEMENT : BUDGET NATIONAL

GESTION : 2023

IMPUTATION BUDGETAIRE : 01400 10010000000000000000 60000 6319

Août 2023

**PREMIERE PARTIE I : PROCEDURES DE DEMANDE DE
RENSEIGNEMENTS ET DE PRIX**

Relance_DRP S_APDP_75223 : « Accord-cadre à bon de commande pour la surveillance et le gardiennage du bâtiment de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) »

Section 0 - Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Relance

Avis de demande de demande de renseignements et de prix (ADRP)

Nom de l'Autorité contractante : Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP)

Référence de la DRP : S_APDP_75223

Avis n° : 2023-...../S_APDP_75223/APDP/PI/PRMP/SP-PRMP du août 2023

Objet : Surveillance et gardiennage du Bâtiment de l'APDP (à passer par accord cadre à bons de commande)

BON A LANCER

1. Cet Avis de demande de renseignements et de prix (ADRP) fait suite au Plan de passation des marchés publics de l'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel publié sur le portail web des marchés publics le 08 mai 2023.
2. L'Autorité de Protection des Données à caractère Personnel (APDP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds de l'Etat béninois, afin de financer son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre d'un accord-cadre relatif à la surveillance et gardiennage du bâtiment de l'APDP.
3. L'APDP sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir les services de surveillance, gardiennage et de protection des biens et des personnes au sein et aux alentours du bâtiment de l'APDP ainsi que l'entretien et la maintenance des installations et des équipements de sécurité. Ces services sont constitués en un lot unique à attribuer au soumissionnaire dont l'offre aura été jugé économiquement la plus avantageuse. Ils feront l'objet d'un accord cadre triennal qui servira de base pour l'émission de bon de commande au titre de chaque année au profit du titulaire. La durée d'exécution d'un bon de commande sera de douze (12) mois à compter de sa date de notification. Lesdits services sont à réaliser au siège de l'APDP sis à Ajdèdo, immeuble EL MARZOUK Joël, parcelle I ilot 847.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération.

NB : L'APDP informe qu'elle procède à la collecte et au traitement de vos données dans le cadre du présent conformément à la délibération n°2022-013 du 27 avril 2022 portant sur les activités de gestion des marchés publics et des actes de la commande publique de l'institution et vous invite à consulter la note d'information

préalable et la politique de confidentialité à l'adresse web <https://www.apdp.bj/prmpaodp>.

A cet effet, en dehors de l'enveloppe contenant l'offre, il sera demandé à chaque soumissionnaire de produire le récépissé de consentement pour le traitement des données personnelles dûment remplis et signé qu'il déposera au secrétariat de la PRMP de l'APDP. L'imprimé du récépissé est annexé au présent Dossier d'Appel à Concurrence, est disponible au secrétariat de la PRPM et sur le site web de l'APDP. Pour tout renseignement complémentaires s'adresser au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'APDP sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a. Pour les anciennes entreprises

BON A LANGER

Capacité technique :

- être une entreprise spécialisée dans les prestations de services de gardiennage ou de la sécurisation des personnes et des biens, respectant la réglementation qui les régissent, notamment l'Arrêté n°145/MISCP/DC/DGPN/SP/SA portant sur la réglementation des activités de surveillance, de gardiennage et de protection des personnes et des biens par des entreprises privées, justifiée par l'inscription de cette activité¹ dans le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise (en fournir une copie légalisée);
- disposer de l'agrément à exercer l'activité de sécurité et de gardiennage en République du Bénin en cours de validité, délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et en fournir la preuve. Pour toute la durée de l'accord cadre, le soumissionnaire dont l'offre aura été retenue, devra disposer d'un agrément valide (en fournir une copie légalisée) ;
- avoir exécuté avec entière satisfaction en tant que prestataire au cours des trois (3) dernières années (2020-2021-2022) au moins deux (2) marchés similaires de gardiennage ou de sécurisation des personnes d'un montant hors taxes au moins égal à douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12.711.864) de francs CFA pour le compte de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou mixtes, de représentations ou organisations internationales au Bénin ou toute autre personne morale de droit privé, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et

¹ L'exercice d'une activité de surveillance, de gardiennage et de protection des personnes telle que définie à l'article 2 ci-dessus, est exclusif de toute autre activité non liée à la sécurité (Article 3 d'arrêté n°145/MISCP/DC/DGPN/SP/SA portant sur la réglementation des activités de surveillance, de gardiennage et de protection des personnes et des biens par des entreprises privées).

pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants;

- disposer des matériels, outillages et consommables en possession ou en location nécessaires à l'exécution des prestations, notamment : les tenues réglementaire à porter par les agents (résistantes, facile à identifier, avec le logo de l'entreprise...etc.), les lampes torches, les sifflets, les matraques, les casquettes, les imperméables, les menottes, gaz lacrymogène, justifier par les preuves de propriétés ou de location (factures d'achats ou preuves de locations en plus de la preuve de propriété du bailleur en originales ou en copie légalisée) ;
- disposer d'un personnel à affecter à l'exécution du marché, qualifié, apte et âgé de 18 ans au moins et de 45 au plus à la date du dépôt des offres, tel que :
 - un superviseur capable d'assurer une bonne supervision et le contrôle de l'exécution des prestations, ayant au moins le niveau du baccalauréat et disposant d'une expérience général de trois (03) ans au moins et d'une expérience spécifique d'au moins deux (02) ans dans des prestations similaires ;
 - au moins quatre (04) agents de sécurité ayant au moins le niveau CEP, disposant d'une expérience général de trois (03) ans au moins et d'une expérience d'au moins un (01) an dans des prestations similaires.

Joindre les CV, les preuves de formation et les attestations de travail ou services faits en original ou photocopie légalisées pour chaque personnel.

Capacité financière :

- disposer d'une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréée en République du Bénin à l'exception des institutions de microfinances attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit d'au moins trois millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (3.813.559) de francs CFA ;
- Disposer des états financiers certifiés ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays de l'entreprise, autres états financiers acceptables par l'Autorité contractante pour les trois (03) dernières années démontrant la solidité actuelle de la position financière de l'entreprise et sa rentabilité à long terme ;
- avoir souscrit ou disposer d'une promesse à une assurance de responsabilité civile chef d'entreprise auprès d'une compagnie d'assurance, à hauteur d'au moins le montant de l'offre, portant l'objet du dossier d'appel à concurrence.

NB : Toute attestation ne précisant pas cette mention sera irrecevable. Le soumissionnaire attributaire du marché devra disposer de ce type d'assurance valide pour toute la durée de l'accord cadre.

b. Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

Capacité technique :

- être une entreprise spécialisée dans les prestations de services de gardiennage ou de la sécurisation des personnes et des biens, respectant la réglementation qui les régissent, notamment l'Arrêté n°145/MISCP/DC/DGPN/SP/SA portant sur la réglementation des activités de surveillance, de gardiennage et de protection des personnes et des biens par des entreprises privées, justifiée par l'inscription de cette activité² dans le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise (en fournir une copie légalisée);
- disposer de l'agrément à exercer l'activité de sécurité et de gardiennage en République du Bénin en cours de validité, délivré par le Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique et en fournir la preuve. Pour toute la durée de l'accord cadre, le soumissionnaire dont l'offre aura été retenue, devra disposer d'un agrément valide (en fournir une copie légalisée) ;
- avoir exécuté avec entière satisfaction en tant que prestataire au cours des trois (3) dernières années (2020-2021-2022) au moins deux (2) marchés similaires de gardiennage ou de sécurisation des personnes d'un montant hors taxes au moins égal à douze millions sept cent onze mille huit cent soixante-quatre (12.711.864) de francs CFA pour le compte de l'administration publique, de sociétés ou offices d'État ou mixtes, de représentations ou organisations internationales au Bénin ou toute autre personne morale de droit privé, justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants;
- disposer des matériels, outillages et consommables en possession ou en location nécessaires à l'exécution des prestations, notamment : les tenues réglementaire à porter par les agents (résistantes, facile à identifier, avec le logo de l'entreprise...etc.), les lampes torches, les sifflets, les matraques, les casquettes, les imperméables, les menottes, gaz lacrymogène, justifier par les preuves de propriétés ou de location (factures d'achats ou preuves de

² L'exercice d'une activité de surveillance, de gardiennage et de protection des personnes telle que définie à l'article 2 ci-dessus, est exclusif de toute autre activité non liée à la sécurité (Article 3 d'arrêté n°145/MISCP/DC/DGPN/SP/SA portant sur la réglementation des activités de surveillance, de gardiennage et de protection des personnes et des biens par des entreprises privées).

- locations en plus de la preuve de propriété du bailleur en originales ou en copie légalisée) ;
- disposer d'un personnel qualifié, apte et âgé de 18 ans au moins et de 45 ans plus à la date du dépôt des offres, à affecter à l'exécution du marché tel que :
 - un personnel d'encadrement ayant au moins le niveau du Bac+3 en gestion, en économie ou en droit et disposant d'une expérience générale de cinq (05) ans au moins et d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans des prestations similaires ;
 - un superviseur capable d'assurer une bonne supervision de l'exécution des prestations, ayant au moins le niveau du baccalauréat et disposant d'une expérience générale de cinq (05) ans au moins et d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans des prestations similaires ;
 - au moins quatre (04) agents de sécurité ayant au moins le niveau du CEP et disposant d'une expérience générale de cinq (05) ans au moins et d'une expérience d'au moins trois (03) ans dans des prestations similaires.

Joindre les CV, les preuves de formation et les attestations de travail ou services faits en original ou photocopie légalisées pour chaque personnel

Capacité financière :

- disposer d'une attestation (en originale) de capacité financière d'une banque ou d'un organisme financier habilité agréé en République du Bénin à l'exception des institutions de microfinances attestant que le soumissionnaire dispose d'une ligne de crédit d'au moins trois millions huit cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (3.813.559) francs CFA ;
- disposer de bilan d'ouverture et/ou des états financiers certifiés du nombre d'années d'existence ;
- avoir souscrit ou disposer d'une promesse à une assurance de responsabilité civile chef d'entreprise auprès d'une compagnie d'assurance, à hauteur d'au moins le montant de l'offre, portant l'objet du dossier d'appel à concurrence..
NB : Toute attestation ne précisant pas cette mention sera irrecevable. Le soumissionnaire attributaire du marché devra disposer de ce type d'assurance valide pour toute la durée de l'accord cadre.

Voir le document de demande de renseignements et de prix pour les informations détaillées.

5. Le délai de réalisation est de douze (12) mois pour chaque bon de commande de l'accord cadre triennal.
6. La participation à cette demande de renseignements et de prix telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en

République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier de Demande de renseignements et de prix et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'APDP; Email : omnp@apdp.bj et prendre connaissance des documents de la demande de renseignements et de prix au Secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou de 08 heures à 12h 30 mn et de 14 heures à 17h 30 mn (GMT+1) tous les jours ouvrables et/ou sur le site web www.apdp.bj.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet de demande renseignements et de prix à compter du août 2023. Le dossier de demande de renseignements et de prix en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou. Le dossier de demande de renseignements et de prix sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.


Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publiics de l'APDP sis au 1er étage (bureau n°107) du bâtiment EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aïdjèdo, 01 BP 04837, Tél. : (229) 21 32 57 88/ 69 55 00 00, portail 179 Cotonou au plus tard le à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : salle de réunion de l'APDP sise au 3è étage du

bâtiment, immeuble EL-MARZOUK Joël parcelle I lot 847 quartier Aidjèdo le à 10 heures 30 minutes (heurs de Cotonou).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de cent vingt-sept mille cent dix-neuf (127.119) francs CFA.

En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de la DRP.

12. Les offres seront valides pour une période de trente (30) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres indiquée ci-dessus.

Cotonou le 2023

La Personne responsable des marchés publics,



Miguel H ADISSO

BON A LANCER